



Participez à la Consultation régionale de l'UNESCO pour les pays arabes

Sur la révision de la Recommandation de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales

22 mars 2022 12h Beyrouth (13h Bagdad / 12h Le Caire / 13h Doha / 11h Rabat)

La « [Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération, la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales](#) » de 1974 est un instrument juridique historique qui formule des principes et des normes destinés à permettre une **réglementation internationale de l'éducation afin que celle-ci contribue à la justice, à la liberté, aux droits de l'homme et à la paix**. Elle insiste sur le rôle de l'éducation dans l'élimination des conditions qui menacent la survie et le bien-être de l'humanité.

En 2022, l'UNESCO a entamé un processus de révision. La Recommandation actuelle a été adoptée il y a une cinquantaine d'années. Notre génération est confrontée à des menaces et des défis nouveaux qui peuvent être adressés par l'éducation. Pour cette raison, le moment est venu de réviser cet instrument afin de prendre en compte les changements dans le panorama éducatif et sur la scène mondiale.

Participez au processus : transformez l'éducation, pour une éducation qui transforme la vie !

L'UNESCO va organiser une Consultation régionale ouverte pour la région arabe le **22 mars 2022**.

Experts de l'éducation, élèves, étudiants, enseignants et toutes celles et ceux qui travaillent dans le domaine de l'éducation sont invités à prendre part à la conversation pour :

- identifier les menaces et les défis spécifiques à la région arabe ;
- proposer de nouvelles façons d'adresser ces défis par l'éducation...

...afin de contribuer à la révision de la Recommandation de 1974.

Envie de prendre part à la conversation ?

Pour exprimer votre intérêt à participer à la conversation, veuillez remplir le formulaire à l'adresse suivant **jusqu'au 15 mars 2022** : <https://bit.ly/UnescoRegionalConsultation>

Afin de faciliter les débats, l'UNESCO sélectionnera un nombre limité de participants, tout en assurant une participation équilibrée en termes de catégories de participants et de représentation géographique.

Pour plus d'informations, visitez la [page web de l'UNESCO dédiée à la Révision de la Recommandation de 1974](#).